Listen to this article

*« Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. »* – Jean 7 : 16.

Les enseignements de tous les représentants du Seigneur devraient s'inscrire dans la même ligne de la Parole de Dieu et non des spéculations et des philosophies humaines — *« Que le prophète qui a eu un songe raconte ce songe, et que celui qui a entendu ma parole rapporte fidèlement ma parole. »* (Jérémie 23 : 28). *« À la loi et au témoignage ; s'ils ne parlent pas selon cette parole, c'est parce qu'il n'y aucune lumière en eux. »* (Ésaïe 8 : 20 – KJV). *« Prêche la parole, insiste en temps et hors de temps »*, et même lorsque cela ne vous convient pas (2 Timothée 4 : 2 – Darby). *« La Parole de Dieu est puissante et plus tranchante qu'une épée à deux tranchants. »* (Hébreux 4 : 12 – traduction littérale). *« Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité. »* (Jean 17 : 17). *« Ils les reconnaissaient pour avoir été avec Jésus »* et avoir appris de Lui (Actes 4 : 13 – Darby). C'est ainsi que ceux qui sont fidèles et loyaux envers le Seigneur et la Parole de son témoignage ne parlent pas de façon vague et indéfinie au monde, mais proclament le message de Dieu, la *« bonne nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie »* (Luc 2 : 10), « au temps convenable ». Z'06-57 R3726:6 (Hymne 22)

Copyright © Association des Etudiants de la Bible 